



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Écoles de production

Question au Gouvernement n° 4614

Texte de la question

ÉCOLES DE PRODUCTION

**M. le président.** La parole est à M. Thomas Rudigoz.

**M. Thomas Rudigoz.** Madame la ministre du travail, nous sommes, avec mes collègues Sandrine Mörch, Catherine Fabre, Gaël Le Bohec, Marie-Christine Verdier-Jouclas, Sylvie Charrière et bien d'autres, mobilisés depuis plusieurs années en faveur d'un modèle d'insertion auquel nous croyons : celui des écoles de production.

Historiquement créées en 1882 à Lyon, et inspirées par le catholicisme social, ces structures, qui ont ensuite progressivement essaimé dans la région Rhône-Alpes, accueillent des jeunes de 15 à 18 ans qui échappent au système scolaire classique : des décrocheurs. Mais, au lieu de les laisser décrocher, on les forme à un métier, avec la philosophie du « faire pour apprendre ». Chaque élève va lui-même fabriquer des pièces qui répondent à une commande réelle d'un client industriel. Dans l'industrie, comme pour l'école de Gorge de Loup dans ma circonscription, mais aussi dans la restauration, l'automobile, le bois, le bâtiment et même la bijouterie, les débouchés sont foisonnants, avec une employabilité de 100 % à la sortie de l'école, les élèves recevant en moyenne cinq offres d'emploi.

Nous appelons à développer ces écoles, qui sont désormais quarante-cinq, réparties sur tout le territoire national et qui vont se multiplier dans les prochaines années. Nous pouvons compter sur une fédération dynamique, présidée par M. Dominique Hiesse, que je salue pour son engagement et sa passion communicative. Nous pouvons compter sur vous madame la ministre déléguée à l'industrie, qui avez ouvert une enveloppe de 5 millions d'euros dans le cadre de l'initiative Territoires d'industrie, dans le but de doubler le nombre de ces écoles. Nous pouvons, enfin, compter sur vous, madame Borne, ministre du travail, qui allouez chaque année, depuis la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, une ligne budgétaire aux écoles de production.

Pour 2022, c'est un effort important du Gouvernement, un effort remarquable, à hauteur de 7,5 millions d'euros, que nous avons voté dans le cadre du contrat d'engagement jeune annoncé par le Président de la République.

Madame la ministre, quelles perspectives pouvons-nous donner à ce réseau d'écoles, qui forme aujourd'hui les acteurs de la réindustrialisation française de demain ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion.

**Mme Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion.** Comme vous le savez, monsieur le député, l'insertion professionnelle des jeunes est l'une des grandes priorités du quinquennat. Avec le plan

« 1 jeune, 1 solution », nous avons accompagné plus de 3 millions de jeunes et nous poursuivons avec le lancement du contrat d'engagement jeune au 1er mars 2022.

Les écoles de production sont une réponse particulièrement adaptée pour aider des jeunes de 15 à 18 ans, souvent décrocheurs, à découvrir un métier et à s'y former, grâce à une pédagogie innovante. Ces écoles fonctionnent en effet sur le modèle du « faire pour apprendre », en lien étroit avec le tissu économique local. L'an passé, ce réseau a préparé 930 élèves à des diplômes professionnels d'État, CAP, bac pro ou certification professionnelle. Les jeunes qui choisissent ce parcours peuvent être fiers de s'engager dans une voie d'excellence, qui leur garantit l'accès à un métier répondant directement aux besoins des entreprises.

Pour 2022, nous avons renouvelé notre confiance dans le modèle de ces écoles. Grâce au vote de votre assemblée, ce sont finalement 7,5 millions d'euros que nous mobilisons pour les soutenir. Ces écoles ont ainsi toute leur place, aux côtés d'autres solutions facilitant l'insertion professionnelle des jeunes les plus éloignés de l'emploi – je pense notamment à l'EPIDE – établissement pour l'insertion dans l'emploi –, aux écoles de la deuxième chance et aux prépas apprentissage, que nous mobiliserons également dans le contrat d'engagement jeune.

Pour finir, je tiens à nouveau à saluer les écoles de production, leurs professionnels, encadrants et enseignants, et à les remercier d'être chaque jour aux côtés des jeunes, à qui ils offrent un avenir, tout en répondant aux besoins de compétences de notre pays. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Thomas Rudigoz](#)

**Circonscription :** Rhône (1<sup>re</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4614

**Rubrique :** Enseignement technique et professionnel

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et insertion

**Ministère attributaire :** Travail, emploi et insertion

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 décembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 décembre 2021](#)